



Lettre de l'équipe municipale n° 35



Séance du vendredi 13 octobre 2017 à 20h

Absents : Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE), Colette PERIER (procuration à Chantal YVOREL), Joseph VOLAY (procuration à Alexis BADOIL), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Christian RIVOIRE), Virginie MASSE (procuration à Richard TRUCHET), Laëtitia ANDRE (procuration à Anne-Laure MARCO) et Johan AUBANEL (procuration à Laëtitia TEXIER).

Pas de cérémonie commémorative à Saint-Genis le 11 novembre

Cette année il n'y aura pas de commémoration sur Saint-Genis.

En effet, l'horaire habituel de 10h30 a été retenu à l'avance par la commune de Souzy qui, ce jour-là, organise son repas des seniors et souhaite donc enchaîner la cérémonie du 11 novembre et le repas.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rendre à SOUZY pour cette commémoration. Néanmoins et c'est une évidence, une gerbe sera déposée devant le monument aux morts de Saint-Genis et le pavoisement effectué.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE

Il fut consacré essentiellement sur les dossiers d'adhésion de la commune de Sainte-Catherine et de retrait de la commune de Brussieu de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.



ADHESION COMMUNE DE SAINTE CATHERINE A LA CCMDL

La commune de Sainte-Catherine, adhérente à la communauté de communes du pays mornantais (COPAMO), souhaitant rester fidèle aux valeurs agricoles des Monts du Lyonnais et après une longue réflexion, a sollicité son rattachement à notre nouvelle communauté de communes.

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune de Sainte-Catherine à la CCMDL à compter du 1^{er} janvier 2018.

Invité à se prononcer sur le dossier, le conseil municipal de Saint-Genis approuve par délibération cette adhésion.



DISCUSSION ET INFORMATION SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE BRUSSIEU DE LA CCMDL

Les délibérations prises par les communautés de communes du pays de l'Arbresle (CCPA) et des Monts du Lyonnais (CCMDL) n'étant pas concordantes (désaccord à propos de la cession du bâtiment Jacques Cœur), le Préfet n'a pas validé le départ de la commune de Brussieu de la CCMDL.



COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Tourisme

La réunion intercommunale du tourisme a eu lieu 4 octobre à Saint-Genis.

Il a été débattu du regroupement des offices de tourisme entre les Communautés de communes des Monts du Lyonnais et du Pays de Mornant.

Afin d'harmoniser toutes les communes, les circuits VTT vont être re-balisés en jaune et un panneau d'affichage matérialisant les circuits sera posé dans chaque commune.

Le matériel devenant vétuste, le prêt des vélos à assistance électrique sur la commune de Saint-Martin-en-Haut va être arrêté ; il est envisagé un partenariat de location avec une petite entreprise locale. Le prêt reste en place à Saint-Laurent-de-Chamousset. Si vous souhaitez découvrir cette nouvelle façon plus simple de « pédaler » n'hésitez pas à essayer.

Offre d'emploi : l'office du tourisme de Saint-Martin-en-Haut recherche une personne pour tenir l'accueil au public deux dimanches par mois.

Voirie intercommunale

La convention pour la mise à disposition des personnels communaux lors de l'entretien des voiries intercommunales va être établie. L'élagage, le déneigement, le rebouchage des « nids de poules » restent à la charge des communes.

Un long débat a eu lieu concernant le calcul des sommes allouées à chaque commune pour la réfection de ces voiries intercommunales. Une solution équitable pour tous a été trouvée mais au vu de la baisse des budgets, le montant attribué sera à la baisse pour tout le monde en 2018.

Une réunion de la commission communale voirie aura lieu le 4 novembre au matin afin d'évaluer l'état de nos routes et chemins afin de décider des priorités d'entretien à prévoir.



MUTUALISATION POUR EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN « REJETS INDUSTRIELS » POUR LE BASSIN BREVENNE/ TURDINE

M. le Maire propose au conseil d'adhérer à un démarche initiée par le syndicat de rivières Brévenne/ Turdine (SYRIBT) pour la mutualisation d'un poste de technicien pour améliorer la gestion des rejets des eaux usées industrielles.

Compte tenu du financement apporté par l'agence de l'eau et des engagements des collectivités participantes, la part financière pour la commune de Saint-Genis s'élèverait à 747,28 € par an.

Le conseil accepte à mains levées (15 votants : 9 voix Pour, 6 absentions) la proposition ; la dépense sera inscrite au budget Assainissement pour l'exercice 2018.



DOSSIER D'ADRESSAGE

En fonction des besoins plus précisément définis, deux devis ont été présentés pour les fournitures des supports, colliers et visseries (Société BURRIAL pour 4.496,16 € TTC) et pour la fourniture des plaques de rues, panneaux de rues, numéros de maisons (Société ROCHETAILLEE EMAIL pour 8.685,12 € TTC).

Le conseil accepte d'engager la dépense s'y rapportant.

Les couleurs choisies restent identiques à celles déjà sélectionnées sur les panneaux précédemment installés dans le village à savoir rouge brique avec écriture crème.

Les numéros des habitations ont tous été définis et répertoriés.

La population est invitée à participer à la réunion publique qui aura lieu mercredi 29 novembre à 20h à la salle des fêtes pour apporter explications et précisions souhaitées sur le projet et répondre aux interrogations des habitants de la commune.



DOSSIERS D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de raccordement au réseau public d'assainissement sont terminés pour les trois maisons concernées du secteur des Rossandes.

La facture des travaux a été réglée et les demandes de participations financières ont été transmises aux propriétaires.

Pour l'assainissement du hameau du Thivel, une réunion avec les propriétaires concernés a été organisée en mairie, avec présentation des différentes possibilités et leurs coûts ; la solution assainissement collectif est retenue.

Le dossier suit son cours et il pourrait être envisagé la réalisation de cette opération de raccordement en 2018, si un accord Propriétaires/ commune est conclu.



PROJET MEDIATHEQUE

La médiathèque souhaite créer un système de libre échange gratuits de livre.

Il convient pour cela d'installer une ou plusieurs « boîtes à livres » sur la commune : un espace qui consiste à échanger ou emprunter des livres ou revues de manière libre et gratuite en les déposant dans un lieu public afin qu'ils soient lus et partagés par d'autres personnes.

Reste à trouver une ancienne cabine téléphonique, une petite cabane ou autre installation mise en valeur pour être facilement à la disposition de tous ...

Idées ou initiatives à partager ... et solutions envisageables à communiquer en mairie.



INFORMATIONS DIVERSES

Commission communale personnes âgées.

Une réunion de préparation des festivités de Noël pour les seniors aura lieu mercredi 25 octobre à 20 heures. A cette occasion, l'ETAIS (Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social) viendra nous présenter son projet de « visiteurs solidaires ».

Production photovoltaïque

Le premier relevé des panneaux (43 m²) posés sur la salle des sports a eu lieu le 3 octobre pour une production de 10.705 kWh soit une facturation à EDF Obligations d'achat de 2.718 €.

Le relevé de la salle des fêtes effectué le 10 octobre est de 10.713 kWh (83 m²) pour une facturation de 3.316,42 €.

La différence s'explique par une exposition différente, par la performance des derniers panneaux installés et tient compte aussi du tarif défini lors de la signature du contrat (0,30957 € le kWh pour la première installation, 0,2539 € le kWh pour la deuxième).

Calendrier 2018

Une réunion aura lieu le 11 décembre à 18 heures avec les associations afin d'établir le calendrier des rencontres et manifestations 2018.

Amendes de police

Le montant nous étant attribué sera de 5.000 € (soit environ la moitié de ce qui avait été encaissé l'année dernière). Le projet d'aménagement du carrefour Saint-Roch sera donc revu en conséquence.

Rue du tonkin / place de la mairie

Afin de nous aider dans ce projet d'aménagement inscrit au contrat pluriannuel 2015-2017, le groupement : bureau d'études DUNES INGENIERIE et Pierre PIONCHON, paysagiste, nous a établi une proposition d'honoraires à 20.000 € HT (montant fixe) pour une mission complète.

La proposition est validée. Une réflexion va être engagée pour définir les aménagements à réaliser sur cet endroit stratégique de notre village.

Noël

L'automne est là et Noël approche à petits pas ... comme chaque année, la commune cherche un grand ou moyen sapin pour la décoration du village. Les employés communaux assureront la coupe et l'enlèvement. Les généreux donateurs doivent se faire connaître en mairie. Par avance merci.

Festival Jeunes Publics

La revole, en partenariat avec l'association « La Fabrik », travaille sur des animations pour les enfants pendant les vacances d'avril. La commune sera heureuse d'accueillir d'éventuelles manifestations.

Subvention classe ULIS

Le conseil vote à l'unanimité une subvention de 45 € à l'école de Saint-Martin-en-Haut qui accueille en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Sociale) actuellement un enfant de la commune en situation de handicap.

Croix Rouge

La Croix Rouge des Monts du Lyonnais nous a communiqué une synthèse de ses activités ; 15 personnes de notre commune, en situation difficile, ont bénéficié de distributions alimentaires.

Mutuelle SOLIMUT

Pour cette fin d'année, les prochaines permanences auront lieu à Sainte-Foy-l'Argentière les mercredis 13 novembre et 13 décembre (10-12h et 13h30-16h). Rendez-vous à prendre avec le secrétariat de mairie de Sainte-Foy.

Pour information, 38 rendez-vous ont été honorés sur notre commune au cours des 5 permanences organisées.

Prime isolation

L'Etat a mis en place, jusqu'au 31 décembre une prime isolation destinée aux foyers à très faibles revenus ; cette subvention permet de faire réaliser l'isolation des combles pour 1 € sous certaines conditions de ressources notamment.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.prime-isolation.fr ou par mail sarah@prime-isolation.fr.

Permanence parlementaire

Une permanence parlementaire mobile du député Thomas GASSILLOUD, ouverte à la population, aura lieu jeudi 7 décembre (informations et précisions suivront).



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 17 novembre 2017 à 20h en mairie.

Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie



Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15
Tél. 04.74.26.22.56 Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Avec le club de l'amitié

Nouveau bureau avec effet au 3 octobre :

Présidente : Madame Yvonne COMBY, tél. 06.70.87.95.13.

Vice-présidente : Madame Gaby LAVAL, tél. 04.74.26.18.18.

Secrétaire : Madame Annie CHAPOT, tél. 04.74.26.15.87.

Trésorier : Monsieur Claude GARDETTE, tél. 06.43.74.40.09.

Remerciements à Madame Christiane BASSET pour toutes les années passées à la présidence du club.

Avec l'Amicale Sportive

Assemblée Générale vendredi 10 novembre à 19h maison de l'amitié

Bénévole, adhérents, futurs adhérents, venez nombreux nous rejoindre.

Une choucroute « Luni'k » clôturera cette réunion.

Merci de confirmer votre présence à Christian BOIS, tél. 06.89.93.38.61.

Mail ; boisjb@orange.fr

Avec la Revole

En partenariat avec Handi-Crampons, l'association La Revole organise samedi 2 décembre le Téléthon à Saint-Genis.

Au programme de cette journée, vente de sapins, repas de diots et son accompagnement sur place ou à emporter, sorties en quad ouvertes à tous (organisée par Handi-Crampons)

Tout au long de la journée des activités pour petits et grands seront proposées ; le programme sera diffusé ultérieurement.

Déclaration des ruches

Jusqu'au 31 décembre, les colonies d'abeilles sont à déclarer par tous les apiculteurs.

Procédure simple de déclaration en ligne :

(<http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ou imprimé Cerfa 23995*04.

Classes en 8

Tous les conscrits de la 8 sont cordialement invités à la prochaine réunion qui se déroulera le mercredi 25 octobre 2017 à 20h à la Maison de l'Amitié, en vue de la préparation de la journée de la fête des classes du dimanche 29 avril 2018.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Daniel GIRAUD au 06 86 46 02 33.

Boule Joyeuse

La Boule Joyeuse tiendra son Assemblée Générale le vendredi 20 octobre à 19h à la Maison de l'Amitié.

Restos du cœur

L'opération « restos du cœur hiver 2017/2018 » sera lancée le 23 novembre. Les personnes aux ressources modestes qui pensent prétendre en bénéficiant doivent prendre contact avec la maison de services à Saint-Symphorien-sur-Coise au 04.78.19.05.14.

Les seniors au volant

La communauté de communes organise à Saint-Laurent-de-Chamousset (bâtiment Agora au dessus de la piscine) trois ateliers théoriques et pratiques les 9 et 23 novembre pour la sécurité des seniors au volant.

Vous pouvez vous renseigner au 04.74.70.58.03.

Projet collectif et participatif de production d'énergie solaire

Soutenu par la CC-MDL, un groupe d'habitants se mobilise en créant une société locale coopérative pour produire de l'électricité solaire.

Le but est de participer à la transition énergétique et d'épauler les élus dans leur engagement dans le TEPOS : produire en 2050 autant d'énergie que nous en consommons.

Ce projet ambitionne de faire participer un maximum d'habitants qui peuvent :

- louer un toit à la société locale qui l'équipera en panneaux photovoltaïques
- Investir financièrement dans le projet
- Participer au montage et à la vie de la société

Une réunion publique aura lieu à Saint-Genis-l'Argentirèe vendredi 3 novembre à 20h à la maison de l'amitié afin d'expliquer ce projet.

La transition énergétique est l'affaire de tous !

Ouverture de "Bien plus qu'un Bureau"

Un espace de coworking a ouvert ses portes lundi 2 octobre au centre de Saint-Symphorien-sur-Coise, 22 place du Mézel.

Ces bureaux partagés, en accès libre, sont à la disposition des travailleurs indépendants ou auto-entrepreneurs qui ne souhaitent pas rester isolés chez eux.

C'est un bon moyen pour échanger et pour développer leur réseau professionnel.

Les salariés en télétravail sont également les bienvenus : un lieu de travail proche de chez eux, pour éviter les longs trajets domicile - travail.

Cet espace convivial est composé :

- D'un grand open-space
- D'un espace détente (avec machine à café)
- De salles de réunion avec vidéoprojecteur
- D'une zone téléphone
- De bureaux individuels
- D'un copieur / numériseur
-

Et surtout, il dispose d'une connexion Internet Haut-débit

Les entreprises (TPE, PME, commerçants), les associations et les collectivités peuvent profiter de la salle de réunion pour organiser des évènements (réunions, formations, rendez-vous clients, etc.).

Un service de plateaux-repas est proposé pour tous ceux qui souhaitent déjeuner sur place.

Durant l'année, différents évènements sont organisés pour les coworkers mais également pour les personnes intéressées par le thème proposé.

Contact et tarifs :

Romarc Pibolleau - Tél. 06.73.47.12.43.

info@bienplusqu1bureau.fr Web : bienplusqu1bureau.fr



[bienplusqu1bureau](https://www.facebook.com/bienplusqu1bureau)

Le kit vacances : le sac à idées pour des activités à partager en famille !

L'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais lance, à l'occasion des vacances d'automne, la nouvelle édition de son « Kit vacances ».

Il s'agit de proposer aux familles, dans un sac, de nombreuses visites et activités, mais aussi quelques surprises !

L'objectif est de passer de bons moments ensemble, pour un budget plus que raisonnable.

Mais que trouve-t-on dans ce fameux sac ?

- Un programme d'activités adaptées aux familles : visites de fermes, tours en mini train, séances de cinéma l'après-midi dans le cadre du festival Ciné Filou, ateliers numériques et créatifs, mais aussi des animations très originales pour découvrir et s'amuser...
- Un pack de fiches pour une aventure « Randoland » au choix (Montrottier, Saint Martin en Haut, St Symphorien sur Coise ou Ste Foy l'Argentière).
- Une fiche proposant une recette de cuisine simple et rigolote.
- Une fiche de bricolage, en rapport avec la saison.
- Des entrées gratuites dans certains sites comme Salva Terra, le Parc de Courzieu, La Maison des Métiers...

L'Office de Tourisme espère que les parents, mais aussi les grands-parents qui gardent leurs petits-enfants pendant les vacances, seront ravis de trouver ce kit, qui est fait pour leur faciliter la vie.

Que de bons moments partagés en perspective !

Ce kit est vendu 3 €.

Disponible dans les 3 bureaux d'accueil de Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Martin-en-Haut et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Pour connaître les horaires d'ouverture :

<http://www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr/informations-pratiques/offices-de-tourisme.htm>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

MISSION LOCALE

Un pas de plus vers la réussite

pour les jeunes de 16 à 25 ans

sortis du système scolaire



La Mission Locale est une association qui accompagne sur le plan social et professionnel les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire.

Notre intervention est ciblée d'abord sur la recherche d'emploi, la formation et aussi dans le domaine du logement, de la santé et de la mobilité.

Nous comptons 7 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à Thizy les Bourgs, Amplepuis, Cours, Tarare (siège social), Sain Bel, L'Arbresle et Saint Laurent de Chamousset.

Innover avec la Garantie Jeunes...

En avril 2016, nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Nous pouvons vous certifier aujourd'hui que ce nouveau dispositif est sans conteste un des plus appropriés aux jeunes que nous accompagnons.

En bref, il permet à des jeunes en recherche d'emploi et sans ressources de bénéficier dans un premier temps d'un "sas" d'un mois où ils travaillent collectivement sur leurs savoir-être, leurs outils de recherche d'emploi et ensuite sur la recherche de stage et d'informations. Puis durant les 11 mois qui suivent, ils sont suivis régulièrement et accompagnés dans la progression de leur parcours d'insertion professionnelle avec un objectif principal : l'emploi.



En contrepartie de cet engagement fort et pour qu'ils puissent se libérer de contraintes de base comme celles de pouvoir manger, dormir sous un toit ou se déplacer, une allocation de 480€ leur est versée chaque mois.

Pour en savoir plus, appelez le

04.74.05.00.30

Nous nous ferons un plaisir
de vous renseigner !



Mission Locale Rurale
Nord Ouest Rhône



@MissionLocaleNOR

Association ADMR du canton de St Laurent de Chamousset

Atelier Jeux de société Coopératifs

- Pour construire d'autres relations en famille ou entre amis
- Pour découvrir des jeux basés sur la coopération (On gagne ensemble ou on perd ensemble)
- Pour trouver une alternative à la compétition
- Pour rencontrer d'autres familles dans la même démarche



Participation : 2€

Ouvert à tous dès 6 ans

Sans condition d'adhésion

Sur inscription

Atelier parents - enfants animé par :
Amélie VERAN Animatrice - Formatrice

Mercredi 25 octobre
De 9h30 à 11h30

Salle du RAM - Espace Juge Pascal
St Laurent de Chamousset

Infos et inscriptions : 07.50.34.20.87 / amelie.veran@gmail.com